

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL  
DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 10 SEPTEMBRE 2026

**NOMBRE**

|                             |    |
|-----------------------------|----|
| Des conseillers en exercice | 27 |
| De présents                 | 19 |
| De votants                  | 26 |

L'an deux mille vingt six, le dix septembre, le Conseil Municipal de la Commune de LEXY étant réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Mme Marie-Pierre GRANDMOUGIN, Maire.

Etaient présents : Mme GRANDMOUGIN-M.COMMITO-Mme SCHMITT-MM.SULLI-HILLARD-LUX-Mmes CUNHA DA SILVA-SEROT-COMMITO-M.FONDEUR-Mmes DI POMPEO-CLEMENT-CHILLOTTI-MM.POIRIER-LUGNIER-BARTOLOMUCCI-Mmes THEVENET-AUBERT-LORMANT-MM.TURCHI-ZANCHIN-PESCE

**OBJET**  
**N° 2026-9-4**

Modification de l'horaire hebdomadaire  
d'un agent

Excusés :

Mme COLMET ayant donné pouvoir à Mme SCHMITT  
M.PERREY ayant donné pouvoir à M.HILLARD  
Mme OSOWSKI ayant donné pouvoir à M.LUGNIER  
M.SIBELLA ayant donné pouvoir à M.SULLI  
Mme LHUILLIER ayant donné pouvoir à Mme GRANDMOUGIN  
Mme LOCATELLI ayant donné pouvoir à M.FONDEUR  
M.HAMER ayant donné pouvoir à M.PESCE  
Mme MAURY

Absent : /

Le Maire certifie que la liste  
des délibérations a été affichée  
à la porte de la Mairie le 16 septembre 2026  
et que la convocation du Conseil  
avait été faite le 2 septembre 2026.

Le Maire,



Un scrutin a eu lieu, Madame Lola SCHMITT a été nommée pour remplir les fonctions de secrétaire.

Sur proposition du Maire,  
Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,  
A l'unanimité,

**SUPPRIME** un emploi au grade d'Adjoint technique territorial principal de 2<sup>ème</sup> classe, comportant 20 heures hebdomadaires.

**CREE** simultanément un emploi au grade d'Adjoint technique territorial principal de 2<sup>ème</sup> classe, comportant 16 heures hebdomadaires.

**PRECISE** que cette modification prendra effet au 1<sup>er</sup> Octobre 2026.

**PRECISE** que les crédits nécessaires sont prévus au Budget Primitif 2026.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an susdits.

Le Maire,



Marie-Pierre

REÇU EN PREFECTURE

le 16/09/2026

Application agréée E-legalite.com